



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 122936

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les circonstances dramatiques d'un accident qui a coûté la vie à un habitant de l'Isère et dont la petite fille est dans un état grave. Cet accident a eu lieu sur une portion de la RN 7 et semble être dû à une vitesse excessive de la part du véhicule qui a heurté celle du conducteur décédé. Le maire de la commune sur laquelle s'est produite la collision a demandé, à plusieurs reprises, en vain, que la vitesse soit réduite de 90 km/h à 70 km/h. Le maire envisage également de demander que des barrières de sécurité soient installées sur cette zone. Il lui demande donc quel type de réponse ce dernier entend apporter afin que la vitesse excessive soit durement réprimée en cas d'homicide involontaire ; il lui demande également de lui faire connaître la suite qu'il entend réserver aux demandes des élus de sécuriser les lieux de grand passage.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122936

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4373